GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à thuya (cèdre)
— — à pruche
— — (plantation)

Pessière
— (épinette noire et/ou l'épin rouge occupent plus de 75% de la pce résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à pruche
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à mélèze
— — à épinette noire
— — (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette de Norvège)
— — (plantation d'épinette rouge)
— — (plantation d'épinette noire)

Sapinière
— — (le sapin et/ou l'épin blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à mélèze
— — (plantation de sapin baumier)

Pinède à pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — et/ou rouge (s'ils occupent plus de 75% de la pce de la pce résineuse)
— — — — avec thuya (cèdre)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec pin gris
— — — — avec pruche
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — (plantation)

Pinède à pin rouge
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin blanc
— — — avec pruche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)

Pinède à pin gris
— — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin rouge
— — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — avec pruche
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)

Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)

Pruchière
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de pruche)

Mélèzin
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze sibérien)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillis d'essences tolérantes avec pin gris	F1 Pg	F1 Pg (R)
— — — — — — avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb (R)
— — — — — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr (R)
— — — — — — avec résineux	F1 R	F1 R (R)
— — — — — — avec sapin	F1 S	F1 S (R)
Bouleau à bouleau blanc avec noire ou rouge	BB N	BB N (R)
— — — — — — avec sapin	BB S	BB S (R)
— — — — — — avec épinette noire ou rouge	BB E	BB E (R)
— — — — — — avec pin blanc	BB Pb	BB Pb (R)
— — — — — — avec pin gris	BB Pg	BB Pg (R)
— — — — — — avec pin rouge	BB Pr	BB Pr (R)
Bouleau à bouleau jaunes avec résineux	F1 R	F1 R (R)
Feuillis d'essences tolérantes avec épinette noire	F1 N	F1 N (R)
— — — — — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr (R)
Peuplement avec sapin	Pe S	Pe S (R)
— — — avec pin gris	Pe Pg	Pe Pg (R)
— — — avec pin blanc	Pe Pb	Pe Pb (R)
— — — avec pin rouge	Pe Pr	Pe Pr (R)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E (R)
— — — avec résineux	Pe R	Pe R (R)
Cédrière à feuillus tolérants	C F	C F (R)
Épinière résineuse	E R	E R (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M F1	M F1 (R)
— — — sur station humide	M F1 h	M F1 (R) h

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — — à essences intolérantes
— — — à essences tolérantes
— — — sur station humide
Bouleau à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — — à bouleaux jaunes
Peuplement
Peuplier
Érablière
— — — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — — à bouleaux jaunes
— — — à peupliers
— — — à feuillus d'essences intolérantes
— — — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — — de bouleau blanc
— — — de peuplier
— — — de peuplier hybride
— — — de tilleul d'amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, végétation, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épaisseur légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche inventoriées
⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Coupe totale
Cicatrice stérile
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
120 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
70-30 (ans)	30-30 (ans)
90-30 "	30-50 "
90-30 "	50-50 "
90-50 "	50-90 "
90-70 "	70-90 "
90-70 "	70-120 "

FORÊT RÉGIONNE

Jeune inégienne: Pour 2 dominances de feuillus tolérants, moyenne des tiges entre D+10 et D+30 cm; pour 1 dominance de feuillus tolérants, moyenne des tiges entre D+10 et D+30 cm
Vieilleuse inégienne: Pour 2 dominances de feuillus tolérants, moyenne des tiges entre 80 et 120 cm; Autres peuplements, moyenne des tiges ont plus de 60 cm.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (0-3m)	2 (3-6m)	3 (6-9m)	4 (9-12m)	5 (12-15m)	6 (+15m)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Modérée	31 à 45 %	°
Forte	46 à 60 %	°
Abrupte	61 % et plus	°

Superficie entourée de pentes > 31%

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1B3 C5 cp 50 m C3 — R C5 r46 101
— classe de densité
— classe de perte
— type de perturbation
— origine
— classe de hauteur
— classe de densité
— sous group. d'essences
— groupement d'essences
— classe de perte
— classe d'âge
— type de perturbation
— origine
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. CONSULTANTS FORESTIERS D.G.R. INC (UG 04-3)
SIGNATURE : Jacques A. Lachance
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR.
SIGNATURE :

Carte forestière: Photographie aérienne : 1976-88
Année de publication : 1989
Année de révision :

Divisions territoriales en date du 15/5/88
Déclinaison magnétique 25° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 9
Unité de gestion: 94-3*
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 3

Mode de tenure ou de gestion: 000
Bloc d'aménagement: 16
Concessionnaire ou autres: 06

Bassin hydrographique: 3470*
Bassin primaire:
Bassin secondaire:

Unité de gestion privée:

Municipalité: 97800
Division de recensement: 3
Municipalité:
Cadastre:

Parcelle: 6342*
Région écologique: 11a*

Municipalité régionale de comté M.R.C. 920 SEPT-RIVIÈRES

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-O-10	22-O-9	22-P-12	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-O-7	22-O-8	22-P-5	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-O-2	22-O-1	22-P-4	

22 O/8 N.O.